



LE RAZACOIS

DE L'ÉTÉ



ÉDITO

Chères Razacoises, Chers Razacois,

Au moment d'écrire ces lignes, la canicule qui touche le pays met en lumière une fois de plus l'urgence absolue à adapter les communes, le pays aux événements climatiques extrêmes. Mais dans les communes, les moyens manquent.

Alors que le temps devrait être à la préparation des vacances et du repos nécessaire à chacun.e, en profitant de loisirs, de la vie en extérieur, de la nature, il est préconisé de rester chez soi.

Cette situation a déjà des conséquences concrètes et perturbe toute notre vie sociale : cérémonie, fête des écoles, événements sportifs et associatifs annulés ou reportés.

La commune de Razac prend à bras le corps ces éléments climatiques qui risquent de se reproduire. Elle a mis en place, avec les enseignants, des dispositions pour que les enfants vivent, le mieux possible, les derniers jours d'école. Elle priorise aussi le contact, le soutien et l'aide, si besoin, à nos aînés et aux personnes fragilisées par la canicule. Cette volonté se traduit aussi en inscrivant le projet de rénovation thermique des écoles comme la priorité des prochains mois.

Comme les autres communes, Razac sur l'Isle est au cœur de cette problématique, parce qu'elle dispose de nombreux leviers pour s'adapter, mais elle est encore et toujours confrontée au manque de moyens financiers.

Pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, pour adapter les bâtiments, les besoins des collectivités territoriales s'élèvent à 11 milliards d'euros par an, jusqu'en 2030. Mais l'État a décidé de baisser ses aides, à commencer par le Fonds vert, passé de 2,4 milliards d'euros en 2024 à 837 millions aujourd'hui, et il continue inlassablement d'exhorter les collectivités territoriales à « moins dépenser ».

Mais sans investissements publics, pas de services publics, pas de réponse aux besoins de nos administrés et risque de faire connaître de graves difficultés aux entreprises locales.

Cet été, les razacois vont être, une fois de plus, les victimes collatérales de la privatisation des services de La Poste. En effet, la direction de la Poste a décidé de fermer le bureau de Razac comme ceux des bureaux alentours pendant trois semaines. Le conseil municipal, lors de sa dernière séance, a dénoncé cette fermeture, qui, de surcroît s'ajoute aux fermetures régulières du bureau en temps ordinaire, et demande à La Poste de revoir sa décision.

Le Conseil municipal a rappelé son attachement au service public postal et son rôle essentiel en matière de cohésion sociale et territoriale et déplore l'absence totale de concertation préalable à cette décision.

Malgré ces difficultés, la commune continue à améliorer le quotidien des Razacois et des associations.

C'est ainsi qu'elle vous invite à l'inauguration du nouveau terrain de tennis samedi 29 août à 18h et à celle du cabinet de Kinésithérapie vendredi 11 septembre à 18h30.

Bon été à toutes et tous.

Votre Maire

Violette FOLGADO

VIE MUNICIPALE

TU AS 16 ANS ? PENSE À TE FAIRE RECENSER !

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français dès l'âge de 16 ans. Il permet : de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) de s'inscrire aux examens et concours publics.

Il te suffit de te rendre à la mairie de ta commune avec les documents nécessaires :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Ne pas oublier : recensement à effectuer dans les 3 mois suivant les 16 ans!

ÉLECTIONS : VOTRE SITUATION ÉLECTORALE !

Vous avez déménagé ?

(même si le déménagement est dans la même commune)

Vous venez d'arriver dans la commune ?

Pensez à mettre à jour votre adresse sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), pensez à vous inscrire.

Pourquoi ?

Pour pouvoir voter dans votre commune lors des prochaines élections.

Démarches simples en mairie (service élections)

Ne tardez pas !

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA RÉUNION DU CAMP D'ÉTÉ POUR LES JEUNES!

Durant la période estivale, les élues, Mme Pradellou et Mme Alanot coorganisent avec nos jeunes de 14/17 ans un camp d'été du **26 au 28 août 2026 dans le Lot et Garonne**, 3ème édition. Deux temps de rencontre ont été proposés afin de préparer au mieux ce Camp, le 20 Mai et le 27 juin 2026.

Cette demande émane d'un constat fait en 2024 lors d'une rencontre jeunesse à la MFR de Périgueux organisée par les centres sociaux du Périgord. Nos jeunes demandaient dans une des thématiques de pouvoir échanger " Dialogue Jeunes/Elus " avec les élus sur le territoire. À Razac, une proposition de camp Jeunes/Elus a vu le jour afin de permettre à ces jeunes qui le souhaitent de vivre un temps hors protocole avec des élus de leur commune, permettant des échanges et d'identifier ces élus comme élus de terrain.

VISITE PÉDAGOGIQUE À LA FERME MARAÎCHÈRE



Dans le cadre du Projet Alimentaire Territoire, la ferme maraîchère a été sollicitée pour une journée autour de l'alimentation locale de qualité, le 5 juin 2026.

Cette journée coorganisée avec le pays du l'Isle, l'association du pays de Beleyrne et la Mairie de Razac a proposé à **95 enfants de 4 communes du territoire** une journée autour du Projet **"Ceux qui nous régulent"**.

Des ateliers ont été menés, jeux sensoriels avec le pays de Beleyrne, ateliers jardinage (plantations) avec Julien et Tatiana agents municipaux à la Ferme maraîchère, atelier autour du monde des abeilles animé par Luce Fagette association Ruche du Périgord.

Une dégustation des plats élaborés par chaque école ont fait l'objet d'un concours culinaire, remportant ainsi différents prix, les élus ont constitué ce jury.

Un quiz culinaire a été animé par nos agents Christine et Jérôme sur la recherche des ingrédients qui constituaient un Granola maison réalisé par le restaurant d'enfants. Les enfants se sont régalez et sont tous repartis avec la recette à reproduire en famille. Les services techniques ont également été acteurs dans la bonne réalisation de cette journée. Cette journée témoigne que notre Ferme Maraîchère municipale est identifiée comme un support pédagogique et rayonne sur le territoire comme un outil de sensibilisation et de savoir-faire d'une alimentation locale de qualité.

LE MOT DU PÉRISCOLAIRE



Durant le mois de mai, sur le temps de la pause méridienne, des ateliers culinaires* ont été organisés avec les enfants afin de les sensibiliser à l'alimentation locale et de qualité. Les classes de CMI/CM2 ont ainsi pu réaliser un smoothie à la fraise et un tzatziki version radis.

"Pour la recette du smoothie, nous avons pris des fraises, du yaourt grec et de la menthe; tous les produits étaient frais. Et c'était très bon". Charleen D. "J'ai bien aimé faire la recette et aussi quand on a goûté, c'était bien." Erwan R.

*Dans le cadre du programme Lait et fruits à l'école subventionné par France AGRIMER, mis en place par le Pays de l'Isle et animé par l'Association pour les enfants du Pays de Beleyrne



Recette du tzatziki de radis:

- (pour 5 personnes)
- 1/2 botte de radis
- 150 grammes de yaourt à la grecque
- 1 gousse d'ail
- 1 c. à café de ciboulette
- jus de citron, sel et poivre

Recette du Smoothie Fraise/Menthe au yaourt :

- (pour 5 personnes)
 - 125 grammes de fraises
 - 3 feuilles de menthe
 - 125 de yaourt
- Laver et équeuter les fraises. Placer les fraises, la menthe et le yaourt dans un blender et mixer jusqu'à l'obtention d'une texture lisse. Servir dans des verres et dégustez !

Laver soigneusement les radis, retirer les tiges et les mixer finement. Presser les radis mixés dans un torchon propre pour retirer l'eau. Mettre les radis dans un saladier et ajouter le yaourt, bien mélanger et ajouter l'ail pelé et haché, sel, poivre, ciboulette et jus de citron. Réservez au frais et dégustez !

LE PÔLE ADO OUVRE SES PORTES CET ÉTÉ !

Le Pôle Ado accueille gratuitement les jeunes de 11 à 17 ans de Razac-sur-l'Isle et des communes voisines tout au long des vacances d'été. Au programme : activités, sorties, projets, repas partagés et moments de convivialité.

Retrouvez le planning des vacances ainsi que le dossier d'inscription et l'autorisation de sortie à télécharger sur le site de la mairie. Les sorties sont sur inscription (places limitées) et réservées aux jeunes fréquentant régulièrement la structure. Les sorties à la SPA sont accessibles à partir de 13 ans. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

PROGRAMME DES VACANCES D'AOUT 2026

POLE ADOS RAZAC SUR L'ISLE

LUNDI

3

City stade / Parcours de santé

11h30 - 18h (Pôle Ados)

Atelier popote : Auberge espagnole

MARDI

4

Tournoi de billard

13h30 - 17h (Pôle Ados)

Atelier goûter : Salade de fruits

MERCREDI

5

Sortie à Neufond (avec les résidents de l'EHPAD)

10h00 - 17h30

Atelier popote : Pique nique

JEUDI

6

Blind tests en folie

11h00 - 18h (Pôle Ados)

Atelier Popote : Taboule

VENDREDI

7

Jeux de société et goûter intergénérationnel

8h30 SPA et 11h30 - 17h (Pôle Ados)

Atelier Popote : Salade party

Atelier Popote : chaque jeune amène 1 ou plusieurs ingrédients (en fonction du coût et de ce dont il dispose), pour élaborer ensemble le repas à partager. Il en va de même pour le goûter.

Dossier d'inscription à retirer sur demande et/ou en mairie.

Pré-inscription obligatoire par SMS mail le vendredi avant la semaine concernée.

Places limitées à 14 jeunes sur site et 8 jeunes en sortie.

Contact : 07.72.51.19.63 / poleadorazac@gmail.com

RAPPEL : RÉGLEMENTATION DES HORAIRES DE TONTE



Avec l'arrivée de l'été, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (dont la tonte de pelouse), afin de préserver la tranquillité de tous :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h30 – 19h30

Le samedi : 9h – 12h et 15h – 19h

Le dimanche et jours fériés : 10h – 12h

En période estivale, il est également recommandé de privilégier les heures les plus fraîches de la journée pour votre confort et celui de votre entourage.

UNE ÉDITION RÉUSSIE POUR LE MARCHÉ DE LA FÊTE DES MÈRES

Une vingtaine d'exposants étaient présents pour accueillir les visiteurs dans une ambiance conviviale, à l'occasion de la 6^e édition du marché de la fête des mères. Tout au long de la matinée, le public a pu profiter des stands et des échanges dans une atmosphère agréable.

À cette occasion, des pots de fleurs ont été offerts et distribués aux mamans présentes, en clin d'œil à cette journée qui leur était dédiée.



PLAN DE CIRCULATION & VOIRIE

Le mardi 30 juin, une première réunion publique s'est tenue au foyer rural en présence du bureau d'étude ACTEBA, chargé du futur : **Plan de circulation et d'accessibilité de la voirie**.

Cette rencontre entre les habitants, le bureau d'étude et la municipalité a permis de présenter les premières étapes de l'étude et d'échanger. Les objectifs et les orientations ont pu être abordés. Ainsi, les remarques, idées et suggestions ont été recueillies afin d'enrichir la réflexion et de construire un projet répondant aux besoins de tous les Razacois. D'autres réunions publiques vont être mises en place afin de construire le projet.



La boîte mail dédiée au projet reste à votre disposition pour recueillir vos remarques, idées et suggestions :

pcpave@razacsurlise.fr

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur contribution.

CHIENS ERRANTS : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

La divagation des chiens est interdite. Tout propriétaire est responsable de son animal et doit veiller à ce qu'il reste sous sa surveillance. Un chien errant peut être capturé et placé en fourrière, les frais étant à la charge de son propriétaire.



HOMMAGE FRANÇOIS THOMAS



Arrivé aux services techniques en tant que stagiaire en juillet 1982, François a effectué toute sa carrière professionnelle au service de son village dont il était natif.

Il a gravi les différents échelons de la collectivité avec beaucoup de professionnalisme, toujours en salopette verte couvert d'un béret, au volant de l'épareuse, aux manettes du tractopelle... François était un bon vivant apprécié de ses collègues et des habitants. Décédé le 17 février 2026, il manque à sa famille, à ses amis...

Nos pensées vont à son épouse, ses enfants et petits enfants, ses frères dont son jumeau, mais aussi pour sa maman.

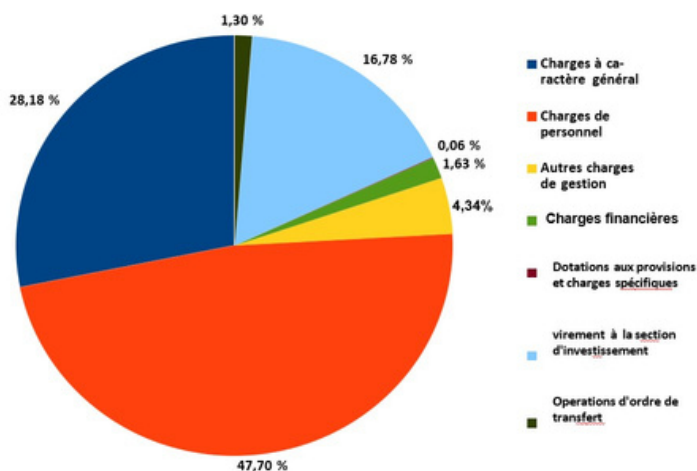


ZOOM SUR NOTRE BUDGET 2026

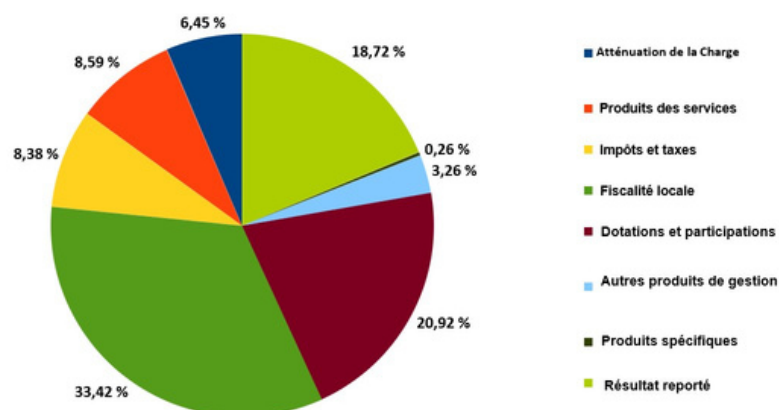
Le budget total voté en avril, s'élève à **4 242 353,69€**, sections fonctionnement et investissement.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



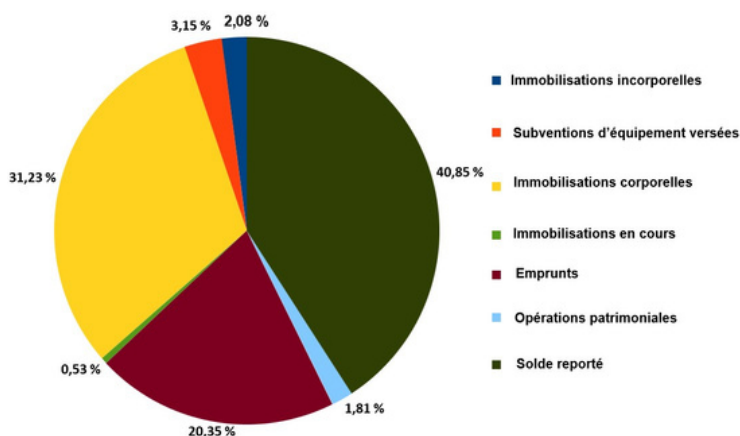
Budget 2026 – Fonctionnement : 3 099 670,10€

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

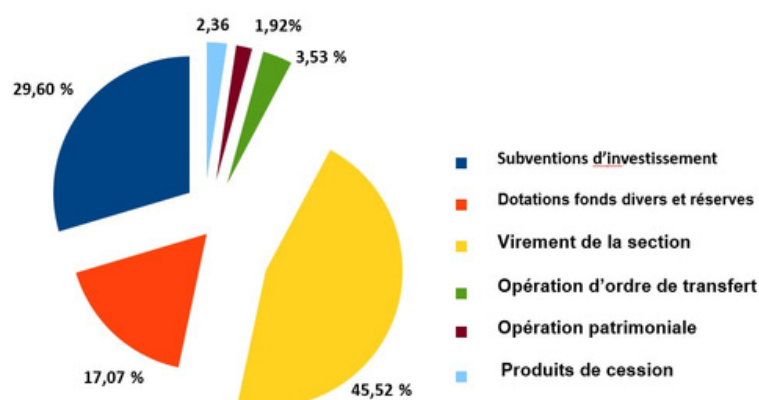
En 2025, notre budget section fonctionnement représenté un montant de 3 050 206,76€.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES



Budget 2026 – Investissement : 1 142 683,59€

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

En 2025, notre budget section d'investissement représenté un montant de 1 240 726€.

MÉMOIRE ET TRANSMISSION : RENCONTRE AVEC IRÈNE SAPIR ET RENÉ GAY

Le 3 juin, le foyer laïque a accueilli un public fourni, venu écouter les témoignages d'Irène Saper et de René Gay sur la déportation. Un moment fort et émouvant, marqué par des récits poignants qui ont profondément touché l'assistance.



Ces échanges ont rappelé toute l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux générations futures. La soirée s'est poursuivie autour d'un pot de l'amitié, dans une ambiance conviviale, avec la présentation d'une sélection d'ouvrages proposée par la bibliothèque de Razac-sur-Livres.

La commune remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE & VIE ASSOCIATIVE RECENSEMENT – PLAN CANICULE

Face à l'épisode de canicule particulièrement précoce cette année, les élus de la commune ont pris des nouvelles des personnes les plus fragiles ou isolées et ont répondu à leurs besoins. Ces démarches ont été largement appréciées.



Afin de renforcer ce dispositif et de ne laisser personne de côté lors de prochains épisodes climatiques, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposera un questionnaire. Celui-ci sera distribué avec le Razacois n°30 et déposé dans votre boîte aux lettres. Il devra être complété puis retourné à l'accueil de la mairie.

Cette démarche permettra d'actualiser les informations et de maintenir un lien régulier avec les habitants les plus vulnérables, afin d'assurer un accompagnement au plus près des besoins de chacun.

PERMANENCE DU CCAS À LA MAIRIE

Une permanence du Centre Communal d'Action Sociale est désormais assurée tous les mardis à la mairie de Razac-sur-l'Isle. (à partir de septembre 2026). Si vous traversez une période difficile, ponctuelle ou durable, vous pouvez vous y adresser en toute confidentialité. L'équipe du CCAS est là pour vous accompagner, vous orienter et vous aider dans vos démarches administratives et sociales : aide alimentaire, aide au logement, accompagnement budgétaire, soutien aux familles...

Quand ?
Tous les mardis
Où ?

Mairie de Razac-sur-l'isle
Sur rendez-vous auprès du secrétariat
de la mairie au 05.53.54.60.20

Frédérique PRADELLOU

Coup de projecteur sur la vie associative

RAZAC, ORIGINES OCCITANES

À la demande de la municipalité et avec le soutien du Département de la Dordogne, Joan Loïs Leveque, de l'association Novelum, a mené une étude approfondie sur l'origine occitane des noms de lieux de notre commune. En remontant jusqu'aux plus vieilles archives, il restitue à chaque lieu-dit sa forme occitane d'origine.

Ce mois-ci : Jean du Trou — Joan dau Cròs en occitan

Cròs, c'est « trou » en occitan. Jean du Trou doit son nom à un ancien propriétaire — un homme nommé ou surnommé Joan dau Cròs. Les archives le confirment : le cadastre de 1810 l'appelle « à Jean du Cros ». Petit à petit, les Français ont transformé Cros en Trou.

La maison date de 1930, mais le nom, lui, est bien plus ancien. C'est là qu'on mesure les racines occitanes de nos lieux.

Vive l'été tous en Bikini !

Amusante histoire : une partie de la route s'appelle « chemin de Bikini ». Aux années 1960, une Parisienne en vacances aurait rendu visite aux travailleurs, en bikini, lors des travaux d'été. L'endroit était bien exposé au soleil paraît-il. Le souvenir en est resté !

L'étude complète est consultable en mairie.

L'ISLE EN DANSE OUVRE DES COURS DE HIP HOP!

L'Islandanse frappe fort à la rentrée : Hugo rejoint l'équipe et ouvre des cours de Hip-Hop dès 7 ans. Classique, moderne jazz, hip-hop, enfants et adultes... L'Islandanse continue de faire danser Razac depuis 12 ans !

Retrouvez toute l'actualité de l'Islandanse sur nos réseaux sociaux!



CINÉMA PLEIN AIR : 24 AOÛT

Rendez-vous le lundi 24 août à 21h, pour un cinéma plein air, place de la salle polyvalente. Gratuit pour les enfants. (Film : Vaiana La légende du bout du monde)

APPEL À BÉNÉVOLES : ON A BESOIN DE VOUS !

Le CCAS recherche des bénévoles pour la petite boutique et le transport des personnes.

Vous êtes disponible et souhaitez donner un peu de votre temps ?

Venez faire un essai, sans engagement ! Les bénévoles apportent de l'écoute, du lien social et de la chaleur humaine, au rythme qui vous convient. L'essentiel est votre présence. Pour plus d'informations, contactez la mairie de Razac-sur-l'Isle. Nous vous attendons avec plaisir !

LES ANIMATIONS À VENIR



LA MAIRIE SUR INSTAGRAM !



La mairie lance son compte instagram : **mairie_de_razacsurlisle**

Actualités, événements à venir, projets en cours...

Ce nouveau canal vous permettra de rester informés en temps réel.

Nous vous invitons à nous rejoindre dès maintenant sur Instagram et à suivre cette nouvelle page pour ne rien manquer !

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 10H À 12H

Naissances

04-05-26 THOMAS Félicien, François
13-05-26 KELLER WATIEZ Roméo, Frédérick, Gabriel
24-04-26 COUSIN Joy

Décès

21-05-26 MIQUEL MALBERT Clotilde
14-06-26 MASO SERRA Gérald, Michel
18-06-26 VERNHES Pierre
27-06-26 RABA PROUPECH Nicole, Louise, Jeanne

Mariages

30-05-26 Paul Yvan & Davy Christelle Bernadette Alberte
30-05-26 Rebillard Magali & Hourdebaigt Pierre
06-06-26 Fargier Samuel Kevin & Desbarres Marine Sandrine
13-06-26 Jayat Patrick Henri & Noblet Martine
27-06-26 Nardou Maxime Kevin & Dubois Amandine

État-Civil arrêté au 27-06-2026

LE MOT DE L'OPPOSITION

La Mairie est la maison commune. Ouverte du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00

Téléphone : 05 53 54 60 20 – Mail : mairie@razacsurlisle.fr <https://www.facebook.com/mairierazac>

Edition municipale n°30 – Juillet 2026 – Directeur de publication : Violette FOLGADO

Confection et impression : Mairie de Razac-sur-l'Isle – 24430

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – MERCI



Le 03 juin 2026

CANICULE ET CHALEURS EXTRÊMES ACTUALISATION DU RECENSEMENT

Aux termes de la Loi et du Décret (2004-2005), le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile qui en font la demande.

La finalité du registre nominatif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Personnes concernées par le registre nominatif :

1. Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
2. Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
3. Les personnes adultes handicapées

Comment s'inscrire sur le registre :

1. La personne elle-même en retournant le coupon ci-dessous en mairie ou en prenant contact par téléphone avec la mairie au 05.53.54.60.20.
2. Un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile, etc...) en faisant la démarche par écrit.

La Maire
Violette FOLGADO



Le 03 juin 2026

CANICULE ET CHALEURS EXTRÊMES ACTUALISATION DU RECENSEMENT

Aux termes de la Loi et du Décret (2004-2005), le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile qui en font la demande.

La finalité du registre nominatif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Personnes concernées par le registre nominatif :

1. Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
2. Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
3. Les personnes adultes handicapées

Comment s'inscrire sur le registre :

1. La personne elle-même en retournant le coupon ci-dessous en mairie ou en prenant contact par téléphone avec la mairie au 05.53.54.60.20.
2. Un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile, etc...) en faisant la démarche par écrit.

La Maire
Violette FOLGADO

INSCRIPTION REGISTRE NOMINATIF – PLAN CANICULE ET CHALEURS EXTRÊMES A retourner à la Mairie de RAZAC SUR L'ISLE 24430

Nom, Prénom : n° téléphone :
Adresse :
Qualité : ☐ Personne de plus de 65 ans
(Cocher la case correspondante) ☐ Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
☐ Personne handicapée

Personnes de mon entourage à contacter en cas d'urgence :

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe : Portable :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Si démarche effectuée par un tiers :
Nom et Prénom du tiers – Qualité du tiers – Téléphone :

Date de la demande d'inscription : Signature

Hôtel de ville - 24430 - RAZAC-SUR-L'ISLE - Tel. 05 53 54 60 20 - Télécopie 05 53 54 30 80
E-mail : mairie@razacsurlisle.fr - Site internet : www.razac-sur-lisle.com

INSCRIPTION REGISTRE NOMINATIF – PLAN CANICULE ET CHALEURS EXTRÊMES A retourner à la Mairie de RAZAC SUR L'ISLE 24430

Nom, Prénom : n° téléphone :
Adresse :
Qualité : ☐ Personne de plus de 65 ans
(Cocher la case correspondante) ☐ Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
☐ Personne handicapée

Personnes de mon entourage à contacter en cas d'urgence :

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe : Portable :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Si démarche effectuée par un tiers :
Nom et Prénom du tiers – Qualité du tiers – Téléphone :

Date de la demande d'inscription : Signature

Hôtel de ville - 24430 - RAZAC-SUR-L'ISLE - Tel. 05 53 54 60 20 - Télécopie 05 53 54 30 80
E-mail : mairie@razacsurlisle.fr - Site internet : www.razac-sur-lisle.com